



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce international

Question écrite n° 669

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Le cycle de négociation sur la libéralisation des échanges internationaux est entré dans sa phase définitive. Les professionnels de l'agriculture, de l'industrie et des services ont, à de maintes reprises, fait part de leurs inquiétudes au regard des positions défendues par le négociateur délégué par l'Union européenne, et de l'absence de concessions de la part de pays en développement, bénéficiant de monnaies notoirement sous-évaluées. Alors que le Président de la République a clairement réaffirmé l'exigence de réciprocité en matière de commerce international, il lui demande quelle action concrète le gouvernement entend mener au niveau européen pour préserver les intérêts de l'économie française.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 669

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2007, page 4870

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)